

ENCYCLIQUE DE LEON XIII

Aux évêques et au peuple d'Italie

NOTRE Saint-Père le Pape vient d'adresser une encyclique aux évêques et au peuple d'Italie.

Le Souverain-Pontife y dénonce les mesures prises contre les associations chrétiennes et charitables, à la suite des troubles qui ont eu lieu dernièrement dans différentes provinces. Avec l'énergie d'un père qui défend l'honneur de sa famille, il venge les catholiques italiens des griefs hypocritement allégués contre eux par la franc-maçonnerie officielle. Il met aussi en lumière le préjudice que la suppression des œuvres cause aux véritables intérêts de la masse : préjudice matériel, car, dans ces œuvres, la misère publique trouve un soulagement efficace ; préjudice moral surtout, puisque ces œuvres constituaient, au sein du prolétariat, la digue la plus résistante aux progrès du socialisme.

Les loges italiennes s'efforcent de représenter ces institutions comme un péril que l'Etat doit conjurer. Or, les catholiques italiens se tiennent à l'écart des agitations politiques. Ils ne peuvent être sérieusement soupçonnés de préparer une guerre civile, ni de vouloir mettre à profit les déchirements de leur patrie. D'autre part, ils ne songent point à désertir la cause des droits de l'Eglise. Ils subissent l'actuel état des choses, mais ils sont moins que jamais disposés à soutenir un pouvoir qui après avoir dépouillé le pape, veut supprimer la papauté.

Le Souverain-Pontife, une fois de plus, affirme avec une royale énergie les droits du pouvoir temporel. Il accuse l'Italie officielle d'avoir favorisé, par toute sa politique, le mouvement révolutionnaire dont elle est aujourd'hui obligée de noyer les excès dans le sang. Il l'accuse d'être la première cause des désordres dont elle voudrait aujourd'hui endosser hypocritement la responsabilité aux œuvres catholiques.

Le gouvernement italien se montre très inquiet de l'effet moral produit par cette encyclique. D'ailleurs, depuis quelques jours il paraissait hésiter à poursuivre la politique de persécution ouverte qu'il avait inaugurée à l'occasion des désordres de Milan.

Aux dernières nouvelles, en effet, nous apprenons qu'il laisse petit à petit se reconstituer les associations catholiques dissoutes, et que les journaux catholiques supprimés pourront, eux aussi, prochainement reparaitre. Ce n'est pas le repentir, certes, qui le fait revenir en arrière, ni le remords. Mais il semble qu'il redoute pour lui-même les conséquences de sa politique.

N

parco
mon
été di
Eglis
Donc
d'oba
ces r
comu
« E
C'est l
patrie
dans l
son te
Il s
Après
des A
dans s
Pontif
romain
que le

Comi
secours
dont il
vie hier
« Que v
vos bon
même t